

Fort Central

Fort de Colle Alto ou Fort Central,

à Tende

Catégorie : Fort

Aire d'étude : Alpes-Maritimes

Lieu-dit : col de Tende

Edifice contenant : place forte dite camp retranché de Tende ou barrage de Tende

Epoque de construction : 4e quart 19e siècle

Année : 1881

Auteur(s) : Maggia Giuseppe, Mersi Bartolomeo (entrepreneur de maçonnerie)

Pirelli (fabricant)

Historique :

Le fort de Colle Alto ou fort central correspond au type du fort de barrage de camp retranché défini en Italie dans les années 1870-1875 .

Il est le dernier construit en Italie dans sa catégorie, en 1881.

Le chantier, commencé en mai 1881 et achevé pour l'essentiel en 1883 perdura pour certains postes jusqu'en 1885.

Il est laissé à l'abandon par l'administration militaire et n'a pas d'affectataire.

Vers 1900 fut construit vis-à-vis de la porte la station supérieure d' une ligne téléphérique (que les documents anciens qualifient de funiculaire) , longue de 3, 2 km reliant ce site à celui des magasins de la Panice, situés 700 m en contrebas sur le versant nord de la montagne.

Il avait pour vocation de faciliter l' approvisionnement du fort et des casernes, inaccessibles par la route en hiver.

Le fort a été désarmé durant la première guerre mondiale et le téléphérique a cessé d' être entretenu.

L' état sanitaire général du fort est moyen, mais aucune partie ne menace vraiment ruine; en revanche, le téléphérique a commencé a disparaître après la seconde guerre mondiale.

Description :

Le fort de Colle Alto ou fort central est le centre et la pièce maîtresse du groupe d' ouvrages constituant le camp retranché ou barrage de Tende ; il contrôle directement la route et le col de Tende.

Il est construit à 1926 m d' altitude à l' est du col dont il est distant d' environ 600 m.

Les matériaux de construction sont de provenance locale, qu' il s' agisse des parements courants en blocage de gros moellons (granit, calcaire, schiste) destinés a être enduits ou des pierres de taille (bandeaux-larmiers, dalles de pavement, d' escaliers, encadrements des baies) .

Les sols de circulation dans les magasins, les corridors ou entre les bandes dallées des chaussées de roulage sont constitués d' une calade de moellons ou de cailloux, souvent recouverte après coup d' une chape de ciment.

Emploi de briques pour les encoignures, en encadrement ou couvrement de baies. Ensemble des parements revêtus d' un enduit couvrant blanc et beige.

Dans l' état actuel des lieux, la quasi-totalité des aménagements de second oeuvre ou de mobilier (menuiseries, huisseries, planchers, grilles et garde-corps en fer forgé) ont été systématiquement pillés et n' existent plus.

Le fort est conçu à la base comme un trapèze équilatéral : le front de gorge (nord) est parallèle au front d' attaque (sud) , plus court, et les longs fronts latéraux convergent symétriquement du premier vers le second. Cette symétrie d' intention est pourtant rompue par le large pan coupé qui rogne l' angle sud-ouest, compromis dû à des impératifs de couverture des tirs à longue portée.

Un fossé à fond parfaitement horizontal environne le fort sur trois côtés. Au sud-ouest et au sud-est se trouvent deux angles arrondis. Aux deux angles sont aménagés deux ouvrages de flanquement saillants, de conception intermédiaire entre une caponnière et une tour basse : ils sont les seuls organes du fort disposant d' un niveau actif en fond de fosse en plus du rez-de-chaussée.

A l' intérieur se trouve la caserne longitudinale, moins haute que celle des bâtiments d' enveloppe et légèrement décentrée ; c' est sur cette structure que donne la porte d' entrée du fort, précédée d' un pont à arche unique. Les escarpes sont aveugles car elles ne renferment que des citernes et des silos, pas des casemates.

Au-dessus se trouve le bandeau-larmier qui court en continu sur toutes les façades extérieures, puis les larges baies des cannières, régulièrement disposées (encadrement en pierres de taille, appui monolithe et clé passante) , puis au premier étage, trois baies en meurtrière à encadrement de brique.

Les casemates des bâtiments d' enveloppe sont voûtées en berceau d' axe transversal et le rez-de-chaussée de la caserne est conçu comme une enfilade de voûtes en arc-de-cloître. Presque toutes les casemates du rez-de-chaussée communiquent entre elles par des portes percées en enfilade.

Gros-oeuvre : granite ; calcaire ; schiste ; moellon ; maçonnerie ; enduit

Couverture (matériau) : pierre en couverture ; végétal en couverture
étage de soubassement ; rez-de-chaussée ; 1 étage carré

Couvrement : voûte en berceau ; voûte en arc-de-cloître ; voûte d'arêtes

Etat : mauvais état
propriété publique

Date protection MH : édifice non protégé MH

Type d'étude : enquête thématique régionale (architecture militaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Date d'enquête : 2001

Rédacteur(s) : Corvisier Christian ; Marciano Florence

N° notice : IA06001315

(c) Inventaire général, 2001